



Résidence de création artistique à Reykjavik Calendrier et modalités

L'Alliance Française de Reykjavik, en partenariat avec la galerie Listastofan, propose une bourse de résidence de création artistique, d'une durée d'un mois, à un artiste français.

Disciplines concernées

Arts visuels

Critères d'éligibilité

Le candidat doit :

- postuler à titre individuel
- être un artiste relevant d'une discipline des arts visuels
- avoir un projet artistique qu'il souhaite développer à Reykjavik
- posséder la nationalité française
- justifier de plusieurs années de pratique professionnelle

Aucune limite d'âge n'est exigée.

Conditions de séjour

La durée de la résidence est d'un mois en septembre 2019. La résidence est également possible du 19 août au 15 septembre 2019.

Dossier de candidature

Les candidats doivent fournir :

- une description précise du projet indiquant les objectifs spécifiques de la résidence ;
- un CV ;
- un dossier artistique qui comprend 3 autres projets déjà réalisés

Le projet et le CV doivent être rédigés en français.

Modalités de sélection

- évaluation du parcours professionnel du candidat
- qualité du projet

Les dossiers seront examinés conjointement par l'Alliance Française de Reykjavik et la galerie Listastofan.

Calendrier

Date limite de dépôt des candidatures : 31 mai 2019

Examen des dossiers et sélection du candidat : début juin 2019

Résidence : septembre 2019